




ÉCO'systèmes

En route vers la transition écologique et solidaire

PROPRETÉ p. 26-27

Lutter contre les incivilités urbaines

AGROÉCOLOGIE p. 28

Les Jardins du Lunaret

MISSION LOCALE p. 29

Un nouvel espace innovant pour les jeunes

© C. Ruiz

Propreté



Lutter contre les incivilités urbaines

Poubelles, crottes de chien, déchets de chantiers... Les incivilités urbaines sont de véritables calamités pour la qualité de vie, la santé et l'environnement.

Mauvais tri dans la poubelle

Les erreurs de tri sont nombreuses, parfois coûteuses voire dangereuses. Outre les erreurs réelles, il y a de véritables incivilités. Parmi elles, les restes de repas et autres éléments peu ragoûtants qui devraient trouver place dans un composteur ou une poubelle grise. Un fer à repasser ou un vieux chauffage d'appoint peuvent facilement rentrer incognito dans une grande poubelle jaune. Pourtant, ils n'ont rien à y faire : les déchetteries recueillent ce type de déchets. Idem pour le verre, à jeter dans un conteneur dédié. Sa présence, généralement cassé, dans la poubelle jaune est particulièrement dangereuse pour les agents au centre de tri Demeter.

Crottes de chiens, mégots, chewing-gum...

Savez-vous que le chewing-gum au sol laisse des traces blanchâtres très difficiles à enlever sur le bitume ? Qu'un mégot composé d'acétate de cellulose et de bien d'autres polluants, met 15 ans à se dégrader dans la nature ? Emporté par la pluie et le vent, il parvient à contaminer 500 litres d'eau à lui seul. Les déjections canines à nettoyer sur le sol, les déchets sauvages à enlever, le mobilier urbain à réparer sont également autant de dépenses inutiles prélevées sur le budget des communes... donc sur le porte-monnaie des habitants.

Dépôts et encombrants sauvages

Jeter des déchets dans un lieu où il ne devrait pas être, est considéré comme un « dépôt sauvage », peu importe sa nature ou son volume. Cet abandon est un acte d'incivisme illégal. Il représente une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoque des dégâts environnementaux. Ces actes sont d'autant plus incompréhensibles que la totalité des déchets dispose d'une filière de collecte et d'élimination appropriée.

De fortes amendes à payer

Selon l'ADEME, les dépôts sauvages coûteraient 60 000 euros aux collectivités. Les communes ont la possibilité de sanctionner les pollueurs. Toutefois, en cas d'inaction du maire, le préfet peut se substituer à lui et agir au nom de la commune. À Montpellier, les amendes peuvent atteindre 1 500 euros. Elles sont majorées pour les entreprises indélicates. Outre la Brigade Propreté Incivilités, la vidéoüberbalisation est une arme efficace pour contrer cette délinquance environnementale. Il en est de même des pièges photos qui seront disposés en plusieurs lieux. Ils prendront en flagrant délit les auteurs de dépôts sauvages depuis les véhicules notamment.

© Ville de Fabrègues



Le dépôt sauvage, un acte d'incivisme illégal.

PRIS EN FLAGRANT DÉLIT

Une coopération intercommunale face à l'incivisme

Le 23 février, la Brigade Propreté Incivilités de Montpellier intercepte un artisan se débarrassant de gravats dans un lieu isolé. Verbalisé, il s'engage à tout nettoyer. Le lendemain, venue vérifier, la Brigade croise l'artisan qui, ayant ramassé ses déchets, ne se dirige pas vers le centre de traitement le plus proche, mais prend la direction de Fabrègues. Les agents montpelliérains alertent illico leurs homologues fabrèguois qui prendront en flagrant délit l'artisan, au lieu-dit La Roque, déversant ses plaques de plâtre, en pleine garrigue. En plus d'être contraint à tout déblayer, le récidiviste a fait l'objet d'un rapport adressé au parquet de Montpellier.



Agroécologie Alimentation durable Les jardins du Lunaret

Marie et Arnaud ont créé les Jardins du Lunaret, une ferme qui produit des fruits et légumes bio au cœur du quartier Agropolis à Montpellier.

Qui êtes-vous ?

M. & A. Nous sommes deux ingénieurs sortis de Montpellier Sup Agro. Fin 2019, nous avons répondu à un appel à manifestation de l'Institut Agro visant à installer des anciens étudiants sur une ferme agroécologique. Nous avons été retenus et nous sommes installés sur des terrains appartenant à la Ville de Montpellier. Nos champs sont situés au domaine de Lavalette, en bordure du Lez.

Quelle est votre production ?

M. & A. Septembre est le mois le plus diversifié. Il y a encore tous les légumes d'été : tomates, courgettes, aubergines... et c'est aussi le début pour la salade, les carottes, les courges, les pommes de terre, la patate douce... Côté fruits, nous produisons des melons et des pastèques. Nous cultivons trois hectares selon des principes agroécologiques vertueux et nos produits sont labellisés bio. Selon nos estimations, nous nourrissons environ 200 familles chaque semaine en légumes frais de saison.

Où trouve-t-on vos légumes ?

M. & A. Nos légumes sont vendus à quelques kilomètres de leur lieu de production. Avec le Collectif Agropol'Eat, nous avons monté le marché d'Agropolis. Nous y participons chaque mardi de 16h à 19h sur le parking du FDI Stadium (ex René Bougnol). Nous y vendons la grande majorité de nos produits. Mais aussi à La Crèmerie, un groupement d'achat d'habitants de Clapiers.

“ Nous faisons un métier qui a du sens. Nous suivons la graine, du semis jusqu'à la personne qui va manger le légume ”

Faites-vous découvrir votre ferme ?

M. & A. Nous participons aux Quatre Saisons de l'agroécologie et de l'alimentation durable organisées par la Métropole du 1^{er} au 8 octobre. Samedi 8 octobre à 10h, nous ferons une visite de la ferme pour montrer le quotidien de la vie aux champs (inscriptions : lesjardinsdulunaret@gmail.com). Nous participerons aussi à la fête de l'automne sur le marché d'Agropolis, le 4 octobre. Venez nous rencontrer !

[JardinsduLunaret](#)

Un nouvel espace innovant pour les jeunes

Le 24 juin, de nouveaux locaux ont été inaugurés pour l'antenne centre de la Mission locale de la Métropole (MLJ3M) où les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire peuvent trouver des solutions. C'est un espace dynamique et innovant dédié à l'avenir des jeunes.



Le nouveau site de la mission locale au 191, rue d'Athènes à Antigone.

12 000

JEUNES ont été accompagnés par la Mission locale en 2021. 54 % d'entre eux ont trouvé une solution emploi, formation, alternance ou service civique.



François Rio, président de la Mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole

“ Je suis un élu heureux que l'on puisse travailler tous ensemble, avec Pôle Emploi, vers un objectif commun et mettre toutes nos forces au service de la jeunesse. Ce travail partenarial participe à la relance de l'emploi et de l'économie. ”

La Mission locale est un espace au service des jeunes de 16 à 25 ans qui bénéficient d'un suivi personnalisé pour trouver des réponses d'emploi, de formation ou de logement. Pour les accueillir, les informer et les orienter, la Métropole s'appuie sur sept antennes : Montpellier Centre, Mosson, Croix d'argent, Ville-neuve-lès-Maguelone, Lattes, Castries et Pignan. En juin, les nouveaux locaux de l'antenne Centre, ont été inaugurés au 191, rue d'Athènes dans le quartier d'Antigone. Sur 2 000 m², sont regroupés, sur deux niveaux, un accueil de proximité et un accompagnement pluridisciplinaire renforcé avec une plateforme pédagogique dédiée au Contrat Engagement Jeune. « Je salue notre ambition collective pour les jeunes qui ont particulièrement souffert de la crise sanitaire, qui ne voient pas forcément de perspective d'avenir, et pour lesquels la Mission locale est un vrai lieu ressource qui leur permet de se projeter », indique Clara Gimenez, vice-présidente déléguée à la Politique de la Ville et à la Cohésion sociale.

Le Contrat Engagement Jeune

Plusieurs initiatives ont été prises par l'État, notamment le Contrat Engagement Jeune (CEJ) en mars dernier (pour en bénéficier auprès de la Mission locale, le jeune ne doit être ni en formation, ni étudiant, ni en emploi durable). Objectif : trouver sa voie professionnelle. C'est un accompagnement intensif et personnalisé de 15 à 20 heures par semaine pendant 6 mois à 1 an, des ateliers et activités en collectif, des stages en entreprises et des entretiens individuels. En somme, des activités variées pour prendre confiance en soi, découvrir des métiers, rencontrer des employeurs, apprendre les techniques de recherche d'emploi... Et une allocation d'un montant pouvant atteindre 500 euros par mois selon la situation.

montpellier-jeunes-emploi.fr